



# Tennis de Table de Joué-lès-Tours



## COMMISSION MATERIEL

### REUNION N° 01 DU MARDI 25 OCTOBRE 2022

#### Présents :

- Patrick ARRAULT
- Alex BRUNET
- Erick RAKOTOBE
- Gérard TANGUY

En début de réunion, Patrick nous a fait part de son entretien avec des responsables du TENNIS de Joué-Lès-Tours. Les responsables seraient intéressés pour acheter une centaine de séparations. Ils seraient également intéressés, dans le cas d'un éventuel réaménagement de notre salle entraînant le démontage d'une partie des gradins, de ces gradins. La salle appartenant à la ville, ce dossier sera à soulever auprès des instances de la ville.

Une réunion devrait avoir lieu entre les responsables du Tennis et des responsables de notre club jeudi 27 octobre.

Il faudra quand même se poser la question du quid de l'espace gradins éventuellement retirés lors des matchs des nationaux, régionaux. Où se positionnera le public ?

#### Préambule :

La commission matériel existe depuis plusieurs années. Ces années nous ont permis d'avoir un peu de recul sur les différents dysfonctionnements constatés ainsi que sur notre besoin d'identifier les « décideurs » sur nos différents dossiers. C'est ensemble que les projets sont les plus beaux et les plus enrichissants.

### **Le groupe de la commission matériel :**

Composé exclusivement de bénévoles, l'ambiance actuelle est plutôt à la lassitude devant tant de dégradations constatées sur le matériel du club ! Il faut quand même rappeler que les membres de cette commission sont intervenus pour réparer environ 200 séparations sur l'année sportive 2021/2022. Et fort est de constaté que la situation ne s'améliore pas pour cette nouvelle saison (voir annexe).

Nous attendons un discours, mais également une attitude forte des différents responsables de ce club (dirigeants, entraîneurs, ...) sur le sujet du respect du matériel. Comment se-fait-il que lors de matchs d'entraînement de type « Montée/Descente », un joueur ou joueuse qui met volontairement un coup de pied dans une table de ping-pong ne soit pas immédiatement réprimandé pour un tel acte !

« C'est en respectant le matériel que vous respecterez aussi ceux qui le répare et l'entretienne pour vos entraînements... »

Nous réfléchissons d'ailleurs sur la réalisation d'un panneau de sensibilisation concernant ce sujet.

### **Achat de matériel divers pour l'entretien de nos installations :**

- Après de qui devons-nous soumettre nos besoins d'achat de matériel au cours de la saison sportive ? (Personne ayant le statut hiérarchique/réglementaire pour nous autoriser à dépenser de l'argent du Club). Chaque achat fera l'objet en amont d'une demande écrite (mail par exemple) auprès de ladite personne.
- Nous allons nous constituer une boîte de réserve en petit matériel de réparation pour les futures interventions à effectuer au club (Rouleaux de gros scotch, rivets, entretoises, vis, écrous, etc...).
- Le gros matériel est directement apporté par les bénévoles.

### **Aménagement de la salle :**

C'est un des points sensibles actuellement, car nombreux sont ceux qui nous sollicitent pour effectuer le rangement de tel matériel, le réaménagement de telle partie de la salle, le projet de tel aménagement, etc... Mais nous constatons que ces différentes sollicitations ne sont pas toujours en cohérence les unes avec les autres...

Qui décide de l'aménagement de la salle ? Qui a le « dernier mot » en cas de sollicitations en contradictions les unes avec les autres ?

D'autre part, la salle étant propriété de la municipalité, nous rappelons que toute intervention sur la structure doit faire l'objet d'une demande auprès des services compétents de la ville.

### **Local rangement matériel de la PRO :**

Doit-on garder en permanence les gradins amovibles ? ces derniers étant volumineux.

A minima, TROIS tables STIGA doivent être conservées dans ce local pour les matchs de la PRO (deux tables d'échauffement et une table de matchs). Avons-nous reçu la nouvelle table STIGA de la dotation en matériel pour la saison sportive 2022/2023 ?

Nous aimerions que ce local puisse être fermé à clé en permanence. Actuellement il y a deux clés. Une clé pourrait être les entraîneurs, et l'autre pour l'équipe de la commission matériel.

### **Aménagement de la salle les week-ends de matches**

Toujours la même difficulté de montage et démontage de la salle en configuration matches pour le week-end et en configuration entraînement pour le lundi matin.

Suite aux premières journées de compétition, il avait été proposé l'achat de filets neufs utilisés uniquement lors des compétitions (départementales, régionales ou nationales). Mais nous risquons de rencontrer les mêmes problématiques que pour les montages/démontages de la salle...

### **État des lieux du matériel :**

Un nouvel état des lieux va être effectué. Il sera réalisé en trois phases devant nous permettre de mieux gérer ce dossier.

1<sup>ère</sup> phase : état des lieux des tables et des séparations

2<sup>ème</sup> phase : état des lieux des filets, tables de marquage, marqueurs et porte-serviette.

3<sup>ème</sup> phase : état des lieux du matériel divers (robots, Filets récupérateurs TSP, ballons, tapis de sol, ramasse balles, bassines, cerceaux, etc.)

La 1<sup>ère</sup> phase commencera jeudi 27 octobre 2022. Les autres journées seront programmées au fur et à mesure de l'avancé de ce dossier.

### **1<sup>ère</sup> phase : état des lieux des tables et séparations**

Ce matériel sera classé en trois catégories : Bon pour le service, à réparer et hors service.

Pour le matériel à réparer, nous regarderons si nous disposons du petit matériel nécessaire afin d'effectuer les réparations. Si les réparations entraînent des frais plus ou moins importants, nous solliciterons l'avis des responsables du club.

Pour le matériel hors service et non réparable ou dont la réparation nécessiterait des frais importants, ce matériel sera trié suivant son propriétaire (ville ou TTJ)

Pour le matériel de la ville, nous adresserons un courriel au service des sports afin d'une part de les aviser de la situation et d'autre part pour que ces derniers viennent prendre en charge le matériel.

Pour le matériel du TTJ, nous solliciterons les responsables du club afin d'avoir leur aval pour que ce matériel soit jeté (ou autre procédure suivant l'avis des responsables du Club).

Combien de tables devons-nous avoir à minima au club ? (Nombre de tables permettant d'accueillir le nombre de licenciés à l'entraînement mais également devant nous permettre de pouvoir accueillir les joueurs lors des grosses organisations...)

Quelle est la « répartition » des tables suivant les besoins de la salle ? (Tables Cornilleau pour les scolaires ? tables « France » pour les licenciés ? etc...)

Nous avons à ce jour TROIS tables du TTJ mises à disposition dans des infrastructures extérieures de la ville. Les éducateurs nous ont informé qu'ils n'avaient aucun besoin de ces trois tables. Quid du devenir de ces tables ? (Les donner à la ville ?).

### **Le matériel en vente suite à l'organisation des « Championnats de France »**

Le matériel restant est-il toujours en vente ?

Détail du matériel restant en vente ? (Nature, nombre, ...)

### **Matériel de vie commune mis à disposition par le Club.**

Toujours autant d'interventions enregistrées pour réparer les tables, les tabourets, les chaises. Même constat : personne ne prend soin de ce matériel. Un exemple flagrant, l'utilisation des tables du hall d'entrée pour se restaurer. Tables non nettoyées après la pause déjeuner...

Et que dire de l'état des micro-ondes...

### **Reliquat des coupes gagnées par le Club**

La plupart des coupes ont été mises en exposition dans la salle. Il reste encore des coupes dans le grand bureau du Club et le vestiaire filles. Ces coupes doivent-elles être également mises en exposition dans la salle ?

### **Interventions à solliciter du ressort de la municipalité**

Porte de secours d'évacuation de la salle.

Sur les quatre portes, une ne se ferme plus toute seule. Il faut venir la « claquer » pour être sûr qu'elle est bien enclenchée en position de fermeture. Une intervention va être demandée auprès de la municipalité.

La porte donnant accès à l'espace de verdure côté arrière du terrain de hand à une ouverture difficile du fait de la présence de l'herbe en été. Il serait souhaitable qu'une petite dalle en béton soit mise en place pour être sûr qu'aucun blocage d'ouverture ne se reproduise. Une demande dans ce sens va être faite auprès de la municipalité.

### **Relations avec la municipalité**

Dans le cadre du maintien des bonnes relations avec la municipalité, toute demande, courrier, sollicitation à faire auprès de leurs services fera l'objet d'un premier document mis à la validation des responsables du Club.

**Patrick ARRAULT**

**Alex BRUNET**

**Erick RAKOTIBE**

**Gérard TANGUY**

# ANNEXE

